



VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

PLAN D' ACTIONS COMMUNAL DE PREVENTION CONTRE LA RADICALISATION

Pour prévenir la radicalisation, la ville d'Essey-lès-Nancy initie et renforce des actions pour favoriser la réussite scolaire, l'accès aux droits, l'insertion professionnelle, développer la citoyenneté, l'accès à la culture et prévenir la délinquance. Par ailleurs, la commune a souhaité former son personnel au contact des jeunes susceptibles de se radicaliser.

I) La formation du personnel au contact des jeunes susceptibles de se radicaliser

Un agent qui intervient dans le cadre de la mission locale va suivre une formation délivrée par le CIDFF et l'association ASTEC : « Esprit critique et autodéfense intellectuelle ». La prévention des dérives radicales est au cœur de cette formation.

II) La diffusion des valeurs de la République par l'Education et l'usage des réseaux sociaux

a) Les TIC et les réseaux sociaux

Dans le cadre de la formation à l'usage des réseaux sociaux, la municipalité a souhaité faire du développement des usages numériques dans les écoles un axe prioritaire de son mandat en inscrivant son programme d'équipement informatique dans la politique nationale de lutte contre la fracture numérique et le projet de Refondation de l'Ecole.

Un projet pluriannuel d'équipement reposant notamment sur la dotation de chaque classe en ordinateurs portables reliés à internet, de chaque école en bornes Wifi, en classes mobiles (tablettes numériques) et supports de projection adéquats (tableaux blancs interactifs ou vidéoprojecteurs) a été établi en concertation avec les directeurs des écoles élémentaires et maternelles de la ville et l'animateur TICE de l'Education Nationale.

L'ensemble des acteurs entendent ainsi au travers de ce programme d'équipement décliné sur 6 ans (juin 2015-juin 2020) :

- initier, sensibiliser et former les élèves à l'usage des technologies modernes de l'information et de la communication
- sensibiliser les élèves à un usage responsable de l'internet et simplifier l'accès à l'information
- réduire les inégalités entre les élèves dans l'accès aux technologies de l'information
- faire évoluer les contenus éducatifs et les méthodes pédagogiques
- réduire les inégalités par le développement de pédagogies différenciées
- rendre les élèves acteurs de leur apprentissage et développer leur autonomie

b) L'aide aux devoirs et l'apprentissage du français

La commune met gracieusement à disposition de l'association « l'Etoile » des locaux qui propose de l'aide aux devoirs pour les jeunes en difficulté sur le quartier prioritaire de Mouzimpré. Elle participe chaque année au fonctionnement de l'association par l'octroi de subvention.

c) Les instances citoyennes et les actions communales visant à valoriser la citoyenneté

Afin de rendre les valeurs de la république concrètes et accessibles pour les jeunes, la commune organise chaque année l'accueil des nouveaux électeurs à l'issue de leur majorité pour leur remettre leur carte électorale et leur propose une simulation de vote pour se familiariser à l'exercice de leurs droits civiques.

L'instauration d'un conseil municipal enfants et d'un conseil municipal jeunes vise à redonner la parole aux jeunes afin que leur avis ait de l'importance et que leurs attentes soient prises en compte. Ils sont ainsi redevenus force de consultation et de proposition. Ils ont dès leur prise de fonction commencé à se réunir pour mettre en place des projets en faveur de la jeunesse et de l'ensemble de la population ascéenne. Ils sont régulièrement sensibilisés à la gestion de projets collectifs culturels, festifs, solidaires, sportifs...

Dans le cadre de la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 24 février 2014 sont nés les Conseils Citoyens. Ces structures, totalement indépendantes du politique, ont pour objectif d'intégrer et de faire participer les habitants et acteurs des quartiers à l'élaboration et la mise en œuvre des contrats de ville. Le Conseil Citoyen, espace de propositions et d'initiatives citoyennes, mène de nombreuses actions visant à encourager la prise de parole et à renforcer participation et pouvoir d'action des habitants. Ceci leur permet d'être véritablement intégrés aux instances de pilotage du contrat de ville et garantit par ailleurs un renouvellement démocratique ainsi qu'un lien social fort entre institutions et population.

Si les actions du Conseil Citoyen sont variées, ses missions sont pour le moins multiples. En effet, il doit rapprocher les habitants et usagers de leurs acteurs institutionnels tout en stimulant et en appuyant les initiatives citoyennes. Le but ultime étant de créer un espace de co-construction des contrats de ville, où chacun a sa place et surtout son mot à dire. Des animations gratuites et ouvertes à tous permettant une intégration en terme de citoyenneté participative sont mises en place entre le conseil citoyen de la ville et la municipalité pour animer le secteur de Mouzimpré.

d) Le soutien à la parentalité

Le dispositif « Séjour en famille » permet aux familles confrontées aux difficultés du quotidien de bénéficier d'un « temps d'évasion », de répit, pour se ressourcer et mettre entre parenthèses leurs problématiques quotidiennes. Le but est de redynamiser les parents dans leur fonction parentale et de renforcer leur implication dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, en les amenant notamment, à s'impliquer dans d'autres projets individuels ou collectifs.

La maison de la parentalité a de son côté agit avec la maison de l'adolescence de Nancy en programmant des actions de type Café des parents soit au sein du collège soit dans différentes salles de la ville.

III) L'insertion professionnelle pour les jeunes 16-25ans

Chaque jeune est amené à réfléchir sur sa situation et à déterminer ses priorités dans le but d'accéder à une insertion professionnelle. Il bénéficie d'un suivi personnalisé dans le cadre de ses démarches relatives aux questions : d'emploi, de formation de logement et de santé.

IV) L'action sociale visant à prévenir de l'exclusion et du risque de radicalisation

L'action sociale menée au quotidien par l'équipe du CCAS, au-delà de la lutte contre les exclusions, a pour ambition de rendre la personne actrice de son parcours. Il s'agit de ne pas l'enfermer dans un statut et dans une condition dont elle ne sortira jamais mais de trouver les leviers de son émancipation.

L'accompagnement des usagers n'a pas pour finalité première de lutter contre la radicalisation mais favorise la réflexion, l'envie d'agir sur sa propre situation et permet d'éviter l'embrigadement des individus. A travers, en effet, l'écoute, le conseil, l'information, chaque usager est amené à s'impliquer dans son parcours et à examiner les possibilités qui s'offrent à lui.

A titre d'exemple, il a été créé « La Maison du Grémillon », lieu convivial et de lien social. Il a comme support principal une épicerie solidaire. Ce lieu ressource a pour but de favoriser une démarche participative des personnes rencontrant des difficultés sociales, dans le cadre d'un projet de développement personnel et/ou familial.

V) La prévention de la délinquance

La commune et l'Etat ont conclu une convention de coordination entre les forces de sécurité de l'Etat et la police municipale. Les actes de terrorisme commis en France depuis janvier 2015 démontrent l'existence d'une menace élevée et la nécessité de travailler avec tous les acteurs de la sécurité (forces de sécurité intérieure, maires, police municipales, société civile) pour diffuser une véritable culture de vigilance et sécuriser les espaces publics.

La police municipale accorde une attention accrue à la sécurité des établissements scolaires, des manifestations et à la sécurisation de la voie publique dans le cadre de ses missions. Elle joue un rôle primordial dans la prévention de la délinquance, des addictions et de la radicalisation. La police municipale agit en concertation étroite avec les forces de la police nationale.

Le responsable des forces de sécurité de l'Etat et le responsable de la police municipale, ou leurs représentants, se réunissent périodiquement pour échanger toutes informations utiles relatives à l'ordre, la sécurité et la tranquillité publics dans la commune, notamment la lutte contre la radicalisation.

VI) La politique en direction de la jeunesse

La lutte contre la radicalisation n'était pas à proprement parler une des politiques publiques menées par le service jeunesse. Cependant, les événements survenus en France depuis janvier 2015 ont contraint le pôle jeunesse à porter un regard différent sur les publics encadrés ou accueillis et plus précisément les ados et jeunes adultes. Les actions éducatives menées jusqu'alors en référence au projet éducatif de la ville étaient relatives à l'épanouissement culturel ou à la socialisation mais la prévention des risques addictifs était pleinement installée. Sans tomber dans la frénésie ou la

paranoïa, l'équipe décida de marquer une attention plus soutenue aux éventuels changements de comportement

Essey-lès-Nancy étant une petite commune en termes d'habitants d'une part, et la stabilité des équipes d'animation d'autre part, permet une connaissance plus approfondie de nos publics et toute dérive potentielle peut être rapidement constatée s'il s'agit bien entendu d'éléments internes à la ville ou fréquentant nos dispositifs

- Un travail de terrain basé sur la mise en place d'animations sportives ou culturelles accompagnée d'une pédagogie largement basée sur le relationnel. (Dispositif « Sport et culture », au collège, projet jeunes, Tournoi de basket Batigere),
- Une relation forte avec les équipes dirigeantes et pédagogiques du collège Emile Gallé (convention d'exclusion et de suivi des élèves provisoirement exclus),
- Un lien étroit entre le mouvement associatif et la municipalité,

VIII) L'accès à la culture pour tous

a) Le festival d'Essey Chantant dans les écoles du quartier de Mouzimpré

Dans le cadre de sa politique culturelle et conformément à ses valeurs, la ville d'Essey-lès-Nancy organise «Essey chantant», un festival gratuit en plein air, dans le parc Maringer, qui accueille des chanteurs francophones. Créateur de lien social, le festival a pour objectif de faire découvrir et faire vivre la culture à tous, en s'affranchissant de toute considération sociale et de toute barrière culturelle en proposant concerts gratuits et des animations. Le festival permet à des publics nombreux et multiples de se rassembler pour un événement fédérateur, et d'apprécier la musique dans une ambiance conviviale.

b) Les « jeudis de la culture »

La municipalité a mis en place « les jeudis de la culture ». Cette manifestation qui a lieu un jeudi par mois, propose une offre culturelle gratuite dans différents lieux de la ville, dont l'espace Pierre de Lune au sein du quartier prioritaire de Mouzimpré.

c) L'animation culturelle au sein du quartier – Estiv'Bal

Lors de la période estivale, la municipalité organise un bal populaire au mois de juillet au sein du quartier prioritaire de Mouzimpré. Les enfants du quartier participent à un atelier intergénérationnel "culinaire" afin de promouvoir les fruits et légumes de saison et ainsi favoriser la consommation de fruits et légumes frais dans le cadre d'une alimentation saine et équilibrée. Cet atelier est encadré par les partenaires associatifs installés sur le quartier et la municipalité.

Conclusion

Ces actions sont les principaux vecteurs de vigilance à toute dérive sectaire ou radicale. Enfin, une bonne connaissance des familles ou du tissu familial est également un moyen important d'information. Ainsi, toute information reçue, aussi minime soit elle est rapidement remontée aux élus municipaux.